

## Rapport de la rencontre FNEEQ-FEC-FECQ- Fédération des cégeps-MEES

### Pour les syndicats du regroupement cégep

#### Rapport de la réunion qui s'est tenue le 8 mai de 11 h à 12 h 15

Étaient présents pour le Ministère : Simon Bergeron (sous-ministre adjoint à l'enseignement supérieur), Esther Blais (affaires collégiales), Jean-François Constant (affaires étudiantes), Marie-Josée Larocque (directrice des programmes de formation collégiale), Michelle Bourgeois (directrice des relations du travail du réseau collégial), Chantale Dumont (chef de service, formation préuniversitaire), Saël Gagné-Ouellet (coordonnateur et adjoint exécutif, formation préuniversitaire et recherche).

Cabinet du ministre Roberge : Martin Maltais (directeur de cabinet adjoint pour l'enseignement supérieur) et François Brochu (attaché politique)

FNEEQ-CSN : Caroline Quesnel (présidente) et Yves de Repentigny (vice-président)

FEC-CSQ

FECQ

FEESP-CSN (soutien cégep CSN)

FPSES-CSQ (soutien cégep CSQ)

CPC-SCFP-FTQ (soutien cégep FTQ)

Fédération des cégeps

À partir de cette semaine, les discussions se concentrent essentiellement sur la question de la session de l'automne 2020. Aujourd'hui, les organisations ont présenté leurs principales préoccupations et demandes à cet égard. Les réponses données figurent en rouge dans le texte ci-dessous.

#### Orientations générales pour la reprise de l'automne 2020

Pour la FNEEQ, l'enseignement collégial qui sera donné cet automne devra respecter les six énoncés de principe suivants (qui ont été adoptés par le Bureau fédéral) :

- garantir la sécurité des milieux d'éducation et d'enseignement supérieur, et porter une attention particulière au bien-être physique et psychologique de tous leurs membres en respectant notamment les conditions de l'OMS avant d'envisager une levée des restrictions ;
- planifier l'automne 2020 en privilégiant la stabilité et, dans la mesure du possible, la prévisibilité des activités d'enseignement jusqu'en décembre ;
- convenir avec les syndicats de l'élaboration de balises nationales et de modalités locales en préparation de la rentrée de l'automne et tout au long de la session/du semestre ;
- assurer l'équité entre les étudiant-es, les enseignant-es et les établissements ;
- respecter l'autonomie et le jugement professionnel des enseignant-es ;
- bonifier le financement des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Rémunérer le travail requis pour l'adaptation de l'enseignement en mode non présentiel.

Martin Maltais : garantir la sécurité, ça n'existe pas dans le monde. On peut garantir un environnement sécuritaire ; cette responsabilité relève des directions locales. Quant à la prévisibilité sur une session, il vaut peut-être mieux davantage regarder ça sur un an.

### Impacts de l'enseignement en mode non présentiel et perspectives pour l'automne

- On sent beaucoup d'anxiété chez les profs. Un grand nombre ne se voient pas en enseignement en non-présence cet automne. Ils se sentent très mal à l'aise là-dedans et cela n'a rien à voir avec le fait de ne pas encore avoir suivi une formation telle que celle qu'offre gratuitement la TELUQ. Il manque la dimension humaine donnée par présence. On prévoit une avalanche de demandes de congé, de démissions de précaires, de retraites anticipées et de cas d'épuisement professionnel.
- L'enseignement en non-présence alourdit la tâche (et ce n'est pas la formation TELUQ qui va changer quoi que ce soit à ce constat!). Il faut mettre en veilleuse les activités de révision ou d'évaluation de programme et de reddition de comptes (comme l'autoévaluation demandée par la CEEC).
- Toujours dans le but d'éviter la surcharge de travail, il faudra penser à revoir temporairement le calcul de la CI.
- Il nous faudra des ressources additionnelles dans tous les scénarios : pour diminuer les ratios de l'enseignement en présence, pour adapter les cours à l'enseignement en non-présence, pour la mise à niveau des étudiant-es de la session d'hiver 2020 et des élèves arrivant du secondaire, pour payer le travail d'adaptation et d'encadrement des profs à la formation continue, pour compenser les baisses d'inscriptions (dues notamment à la présence beaucoup moins importante des étudiant-es internationaux, pour tenir compte des ratios plus bas dans les stages et des solutions trouvées au problème de la disponibilité réduite des milieux d'accueil en Soins infirmiers et dans d'autres programmes du domaine de la santé et des services sociaux, etc.
- Des assouplissements au RREC s'avéreront encore nécessaires : nombre de semaines de cours, modifications aux politiques institutionnelles, évaluations, etc.
- Nous estimons que, compte tenu du contexte anormal, le MEES ne devrait pas procéder à des mises en disponibilité (MED) cette année. Cette suspension du processus permettrait par ailleurs d'affecter les profs concernés aux groupes supplémentaires ou à l'encadrement plus poussé des étudiant-es que la situation commandera. Il y a à tout le moins lieu de repousser la date de déclaration des postes/charges/MED (normalement le 31 mai) afin que l'opération s'effectue une fois les scénarios du Ministère connus. Cela laisserait le temps de préparer des tâches conformes à la réalité qu'on vivra.
- Il importe que les conditions dans lesquelles les évaluations se dérouleront assurent la plus grande équité possible entre les étudiant-es et les étudiant-es d'un groupe à l'autre et d'un cégep à l'autre. Le rétablissement du calcul de la cote R dépend de cette équité. Il faudra aussi se pencher sur l'EUF : pourra-t-elle se tenir et, si oui, selon quelles modalités?
- Quant aux locaux de classe, il faudra s'assurer qu'ils soient bien équipés et qu'on précise clairement qui y aura accès. Envisage-t-on un problème d'accès aux cégeps pour les étudiant-es s'il y a un effet domino (locaux des écoles secondaires pris pour l'enseignement primaire et classes des collèges utilisées pour l'enseignement secondaire)?

- Il faudrait exercer des pressions sur le gouvernement fédéral afin que toutes les régions aient accès à Internet haute vitesse.

Martin Maltais : pour ce qui est de la formation offerte par la TELUQ, qui est d'un grand niveau de qualité, ce n'est pas pour devenir une ou un expert, mais pour commencer à se familiariser. Peu importe le scénario, il faudra former les gens s'ils sont intéressés, que cela se fasse à distance ou en présence.

Simon Bergeron : on parle de l'importance de la distanciation sociale, mais il faudrait davantage parler de distanciation physique. On ne doit pas rester loin des gens sur le plan social ; c'est une question de santé mentale.

Martin Maltais : en ce qui a trait à l'EUF, on n'ira pas plus loin que ce qu'on a fait jusqu'à maintenant.

Martin Maltais : au préscolaire-primaire, la rentrée de l'automne se fera **à 100 % en présence**. Il n'y aura donc pas d'effet domino.

Martin Maltais : vous avez mentionné l'inquiétude causée par l'article du Journal de Québec (« Québec invite les cégeps et les universités à envisager la rentrée à distance cet automne »). Nous aussi, nous sommes anxieux. La manière d'aborder le réel change. Il faut faire preuve de clarté et de pragmatisme. Selon les données et connaissances dont nous disposons sur le virus, il n'y aura pas de vaccin avant 12 à 18 mois. Nous n'envisageons aucun scénario de confinement total ou de déconfinement total pour l'automne. Le plus probable est quelque chose entre les deux. Quels sont les paramètres les plus susceptibles de nous guider dans la planification non seulement de l'automne, mais également de l'hiver?

Le paramètre principal sera celui de la distanciation sociale. Il faut viser **un taux d'occupation de 25 %**. Il y aura vraisemblablement beaucoup d'enseignement à distance. Est-ce que tout se fera de cette façon? Non. Dans la planification, ce qui doit absolument se faire en présence aura préséance. Pour le reste, c'est à voir.

La relation affective est difficile à établir en enseignement à distance. Voilà pourquoi il faut envisager un scénario hybride avec quelques semaines en présence ainsi qu'une modulation selon les cas de figure. On doit aussi s'arranger pour que le niveau de qualité de l'enseignement à distance permette le calcul de la cote R. Il y aura aussi un besoin de flexibilité quant à l'horaire et au calendrier, ce qui nécessitera des assouplissements au RREC. D'autre part, il y a lieu de renforcer les compétences des profs en enseignement à distance et de réaménager le soutien aux étudiant-es.

Sans faire d'annonce, le portrait va ressembler à ça. Cependant, ça peut changer. Des scénarios sont en train d'être élaborés. Nous sommes parfaitement conscients des enjeux. Il est possible de communiquer cette info aux gens pour les sécuriser.

Bernard Tremblay (Fédération des cégeps) : je suis content que vous nous ayez donné cette information. Je retiens qu'il n'y aura pas d'annonce. Le défi est que, vu le contexte qui change, on n'en aura pas. D'ici le 15 juin, les profs doivent se préparer pour l'automne.

Pour le reste, ça mérite réflexion, sinon on est en accord avec plusieurs choses.

## Préoccupations des étudiantes et des étudiants

La Fédération étudiante collégiale du Québec a présenté sa réflexion à l'aide d'un avis adopté à son congrès extraordinaire d'hier. Il y est question, notamment, des admissions universitaires, de l'aide financière aux études, de la santé psychologique de la population étudiante, des résidences étudiantes, du prolongement des certificats d'acceptation du Québec (CAQ) et des parents-étudiant-es.

Simon Bergeron : merci. Vous avez brossé un portrait large et abordé beaucoup d'éléments couvrant différentes dimensions. Nous réfléchissons déjà à plusieurs d'entre elles et pourrons vous envoyer des questions de clarification.

## Préoccupations des fédérations représentant le personnel de soutien des cégeps

Voici les sujets abordés par ces organisations :

- Réception de courriels de directions selon lesquels la session d'automne se déroulera en format hybride
- Importance de trouver comment mettre au jeu le personnel de soutien avec ses nombreux corps d'emploi
- Difficulté d'établir une relation d'aide à distance
- Nécessité d'avoir du matériel à la maison
- Ressources technologiques à ajouter, notamment en informatique
- Nombreuses questions sans réponse
- Anxiété des personnes en invalidité
- Rumeur d'un nouvel arrêté pour déployer les gens dans une autre catégorie d'emploi
- Importance d'éviter les solutions mises en œuvre sans concertation
- Nécessité de diffuser le plan de déconfinement, plusieurs membres ayant été rencontrés en CRT à cet égard et le fait qu'il ne soit pas appliqué de la même façon d'un collègue à l'autre générant de l'anxiété

Martin Maltais : il n'y a pas de plan de déconfinement. On parle plutôt d'un déconfinement qui commence la semaine prochaine à partir des balises établies par l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST). Au niveau collégial, ça commence par les activités de recherche.

- Inquiétude quant à une mise à pied de personnel (occasionnel) non essentiel ou non nécessaire rétroactive au 1<sup>er</sup> mai

Simon Bergeron : on ne parle pas de personnel non essentiel, mais de personnel non permanent. Là-dessus, les établissements ont une latitude en fonction des contrats. Ceux-ci pouvaient commencer à effectuer des mises à pied le 1<sup>er</sup> mai, mais ce n'est pas rétroactif.

Martin Maltais : les établissements reprennent les pouvoirs qu'ils avaient avant. C'est selon les besoins. S'il n'y a pas de besoin, il n'y a pas de travail.

- Demande de précision relative à la question 1 (modifiée) des directives d'hier pour avoir la liste des formations pratiques qui pourront être données en présence et pour savoir si les équipements de protection individuelle (EPI) seront fournis

Martin Maltais : il n'y a pas de liste. Ce sont les établissements qui déterminent leurs besoins à cet égard.

Simon Bergeron : quand il y a reprise des activités, celles-ci doivent se faire selon les protocoles. La responsabilité de fournir l'équipement incombera aux établissements.

- Impossibilité de faire du télétravail pour les ouvrières et les ouvriers
- Évocation d'un manque de technicien-nes de laboratoire cet automne en raison des groupes plus petits

Simon Bergeron : ça fait partie des réflexions.

- Information diffusée par les directions selon laquelle il n'y aura pas d'enseignement en présence, sauf pour les laboratoires essentiels
- Besoin d'avoir plus de temps et de personnel (technicien-nes en travaux pratiques? D'autres employé-es?) pour désinfecter les laboratoires entre les séances
- Demande d'avoir les EPI requis par la reprise des activités des centres collégiaux de transfert technologique (CCTT)

Bernard Tremblay (Fédération des cégeps) : on prend note des préoccupations du personnel de soutien relativement aux disparités entre les cégeps. Plusieurs de ces préoccupations sont partagées par les directions. On a espoir d'avoir des réponses et quelque chose par rapport à l'uniformité d'ici deux semaines.

Simon Bergeron : en ce qui concerne nos réunions, vu le nombre d'organisations qui seront maintenant présentes (les professionnel-les se joindront aussi à nous), on va prévoir un format ainsi qu'une fréquence qui permettront à tout le monde de s'exprimer et vous revenir avec une proposition dans une prochaine rencontre.